



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 21 juin 2012

Sécurité routière : campagne de sensibilisation

« TOUS VULNERABLES ! N'IGNOREZ PAS LES AUTRES, PARTAGEZ LA ROUTE ! »

Cette campagne se déroulera du 23 juin au 30 juin 2012. Des actions seront organisées afin de sensibiliser les usagers vulnérables aux dangers de la route.

En Essonne, les usagers les plus vulnérables sont :

Les 2 roues motorisés (2RM) et les piétons (spécifiquement les plus jeunes).

On dénombre 19 accidents mortels dont 13 usagers vulnérables (5 piétons, 2 vélos, 6 motos).

À cette occasion, Monsieur le Directeur de Cabinet participera à un contrôle routier organisé par le Service d'Ordre Public et de Sécurité Routière en collaboration avec la circonscription de Sécurité publique de Juvisy sur Orge :

Le 27 juin 2012 à 14h30

**Route Nationale 7, sens Province-Paris
Rond point des Lacs - Grigny**

*Merci de vous faire accréditer auprès du BCI (01 69 91 90 54/37)
avant le mardi 26 juin 2012, 12h00*

1/2

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr

Les actions de la semaine seront complétées à la rentrée par l'organisation d'un stage "alternative à la sanction".

Deux temps forts marqueront cette campagne :

I - Un rallye pédagogique des 2 Roues Motorisés

Dans le cadre des actions de prévention, visant à lutter contre les accidents impliquant des motocyclistes, l'Escadron Départemental de Sécurité Routière (E.D.S.R 91), avec le concours des services de la préfecture de l'Essonne et du Conseil général, organise une randonnée motocycliste le samedi 23 juin 2012 à partir de 8h30 à Cerny.

Cette journée a pour objectif d'aborder principalement :

- les principes de partage de la route,
- le rôle essentiel du port des équipements comme un des éléments de sécurité des conducteurs de 2 roues,
- la prise de conscience des contraintes de conduite d'un 2 RM par des non-conducteurs,
- les règles du code de la route.

La journée se déroule selon le schéma suivant :

1 - Le parcours en motocyclette sur un itinéraire à découvrir

La randonnée, qui se veut avant tout à but pédagogique, est ouverte à tout participant titulaire d'un permis moto à partir de 125 cm³ en cours de validité. Elle exclut toute idée de vitesse ou de compétition.

Des contrôles à but éducatif entraînant des points de pénalités sont effectués tout au long de l'itinéraire par des personnels en tenue ou en civil.

À l'occasion de cette randonnée, les participants sont informés et sensibilisés aux risques particuliers inhérents à la conduite d'un 2RM. Cette évaluation prend la forme d'épreuves théoriques (questionnaire) et pratiques (maîtrise du véhicule).

2 - La découverte des stands pédagogiques

La manifestation est implantée au lycée professionnel Alexandre DENIS à Cerny de 8h30 à 17h00.

Sept stands sont proposés sur le site dont un qui présente le spidomètre par l'EDSR 91 pour prévenir les débridages des motocyclettes.

3 - Découverte de la conduite d'un 2 RM par des non initiés

À l'occasion de la randonnée, des passagers non-conducteurs de «deux-roues» motorisés pourront découvrir les risques de comportement sur la route auquel le conducteur d'un 2RM doit faire face. Ils pourront se rendre compte des contraintes d'anticipation et aussi des capacités réelles de manœuvre de ces engins dans la circulation.

Ces passagers seront choisis parmi les acteurs de la sécurité routière : enseignants référents sécurité routière dans les établissements du second degré ou référents sécurité routière en entreprise.

II - Le passage du permis piétons aux écoliers d'Égly

En partenariat avec la commune d'Égly, et en présence de la gendarmerie nationale, le passage du permis piétons est organisé pour les élèves des classes de CE1 de trois écoles primaires de la commune, soit 92 élèves dont 11 en classes spécialisées.

Cette action se déroulera en deux phases :

- Une phase pratique, en situation réelle sur un parcours dans la commune,
- Une phase théorique de 20 questions en classes.

Un diplôme est remis officiellement, aux élèves qui ont réussi le passage du permis piétons, par M. le Maire de la commune.

Par ailleurs, le fascicule "**je m'équipe**" sera remis à l'ensemble des candidats reçus au permis de conduire un 2 roues motorisés pendant toute la semaine du 23 au 30 juin dans le but d'informer les nouveaux conducteurs et les inciter au port des nouveaux équipements de sécurité tels que définis par le code de la route.

Une exposition de panneaux sur la thématique des usagers vulnérables en 2 RM sera installée du lundi 25 juin au vendredi 29 juin au restaurant de la cité administrative d'Évry. Elle s'accompagnera le jeudi 28 juin d'une distribution de dépliants sur la problématique.

